



CABINET- Bureau de la Communication Interministérielle

Nouméa, le 29 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

NUIT DU 31 DECEMBRE : DISPOSITIF DE SECURITE A NOUMEA

Afin de garantir le bon déroulement des festivités durant la nuit de la Saint-Sylvestre à Nouméa, un dispositif de sécurité modifiant en partie la circulation automobile et s'appuyant sur une présence renforcée des forces de l'ordre est mis en place.

Les forces de police, de gendarmerie et la police municipale assureront des patrouilles pédestres sur les deux grandes zones de rassemblement, à savoir la baie des citrons et la promenade Roger-Laroque, à l'Anse-Vata.

Afin de faciliter leur travail et la circulation des personnes en ce soir de fête, le stationnement sera interdit :

- à partir de 11h sur le parking de l'aquarium des Lagons,
- à partir de 14h route de l'Aquarium/ rue Michel-Laubreaux,
- à partir de 18h promenade Roger-Laroque (côté terre), entre la route de l'Anse-Vata et la route de l'Aquarium/ rue Michel-Laubreaux.

Contact presse:

De même, la circulation sera interdite à partir de 22 heures :

- route de l'Aquarium/ rue Michel-Laubreaux,
- promenade Roger-Laroque (côté terre), entre la route de l'Aquarium/ Michel-Laubreaux et le carrefour de la route de l'Anse-Vata / promenade Roger-Laroque,
- route de l'Anse-Vata (dans le sens Nord/Sud), entre le carrefour à feux Boutonnet/Sauvan et la promenade Roger-Laroque,
- rue Blaise-Pascal.

Seuls les véhicules des riverains, des forces de l'ordre et de secours pourront circuler sur les voies fermées.

Le retour à la normale de la circulation se fera sur instruction des forces de l'ordre.

Par ailleurs, les patrouilles se poursuivront toute la journée du 1^{er} janvier.